



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims – Champagne-Ardenne

Demande n° S3LI120001150

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

La licence mention Droit de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) existe depuis la création de la Faculté de Droit et de sciences politiques de l'URCA. Elle est l'une des cinq mentions de licence proposées dans le domaine Droit, économie, gestion, à côté des mentions Administration publique, Administration économique et sociale, Économie-Gestion et Sciences sanitaires et sociales. La mention Droit est proposée à Reims et à Troyes. L'accès à cette mention est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Actuellement, la mention n'est pas ouverte en étude à distance, mais, en revanche, elle existe pour la formation continue.

La formation est organisée avec une montée en puissance (en volume horaire) et une spécialisation progressive sur les trois années. La licence est organisée sur six semestres (de trente crédits européens chacun), autour des matières fondamentales en droit (droit civil, droit constitutionnel, droit administratif, droit pénal). En troisième année (L3), l'étudiant peut alors choisir soit une orientation en droit privé, soit une orientation en droit public et ainsi poursuivre ses études dans l'un des masters spécialisés proposés.

Plusieurs dispositifs spécifiques d'accompagnement des étudiants ont été mis en place afin de les aider tant pour leur réussite académique (recherche documentaire et tutorat disciplinaire) que pour la construction de leur projet professionnel (unité d'aide à l'orientation, atelier projet professionnel avec notamment l'aide à la construction du curriculum vitae (CV), de la lettre de motivation, stage d'une durée de trois semaines au semestre 6 (S6) et Certification en informatique et Internet (C2i) en première année (L1)).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (2009/2010)	539 Reims 198 Troyes
Nombre d'inscrits en L2 (2009/2010)	288 Reims 87 Troyes
Nombre d'inscrits en L3 (2009/2010)	270 Reims 57 Troyes
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	72 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est de bonne qualité tant sur la forme que sur le fond. On peut cependant regretter l'insuffisance de plusieurs données importantes pour l'évaluation, notamment celles sur le devenir des sortants non diplômés ou sur l'insertion professionnelle, puisque seuls 72 % des étudiants poursuivent en master.

S'agissant du projet pédagogique, la licence est construite très classiquement pour répondre aux objectifs d'une telle formation juridique, avec des bons équilibres tant entre les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) qu'en termes de charge de travail sur les six semestres. Néanmoins, la maquette comporte assez peu d'enseignements d'ouverture (il n'existe aucun cours d'économie par exemple), ce qui peut finalement être un frein à une réorientation. Il n'existe d'ailleurs pas de crédits européens (CE) communs aux différentes mentions de licence du domaine Droit, économie, gestion.

De très nombreux dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place, au regard du taux de réussite en 1^{ère} année (L1) un peu faible (55 % à Reims et 51 % à Troyes après deux sessions et calculé sur les présents aux examens et ce malgré une bonne connaissance des étudiants entrants). Ces dispositifs concernent les étudiants en difficulté (groupe de soutien, tutorat). Les dispositifs s'avèrent efficaces, puisque après leur utilisation, le taux de réussite passe à 65 %. Les meilleurs étudiants ne sont pas non plus oubliés, avec la mise en place de l'Institut rémois de droit approfondi qui doit permettre aux meilleurs de progresser encore plus.

Il existe, par ailleurs, une UE d'aide à l'orientation (organisée aux cours des semestres 1, 3 et 6 (S1, S3 et S6)) qui permet aux étudiants de travailler sur leur projet professionnel. Des ateliers vont ainsi leur permettre de recevoir des informations sur les métiers du droit, de travailler leur curriculum vitae (CV) ou la lettre de motivation, voire encore la création d'entreprises.

Le dossier montre une véritable volonté de promouvoir la mobilité internationale. Elle concerne environ une cinquantaine d'étudiants par an (partage équitable entre la mobilité entrante et la mobilité sortante).

L'organisation du pilotage de la mention est satisfaisante, avec la désignation de plusieurs responsables thématiques en complément du responsable de la licence (mais on note cependant l'absence d'organe collégial de pilotage, alors qu'une équipe est déjà présente).

- Points forts :

- La présence de très nombreux dispositifs d'aide à la réussite et à la construction du projet professionnel des étudiants.
- La présence d'un nombre important d'intervenants extérieurs professionnels.
- La prise en compte des démarches compétence et évaluation de la formation.
- La mobilité internationale bien développée.
- Le stage de trois semaines en L3, bien inséré dans la formation avec une double évaluation (professionnelle et universitaire).

- Points faibles :

- Le problème de suivi des étudiants (absence de données sur les sortants non diplômés et sur l'insertion professionnelle).
- L'absence d'organe collégial de pilotage de la licence, notamment de conseil de perfectionnement.
- La qualité insuffisante de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et de l'Annexe descriptive au diplôme (ADD).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement



Il serait souhaitable à l'avenir d'apporter une rigueur totale dans la construction du dossier pour éviter les erreurs de données entre les tableaux fournis ou pour éviter de revenir sur des situations terminées (ainsi la mention Administration publique apparaît encore dans ce dossier comme un parcours de la mention Droit). Le dossier pourrait être découpé pour tenir compte de la présence de deux sites de formation, afin d'en améliorer la lisibilité globale.

L'amélioration du suivi des sortants non diplômés et diplômés, dont une partie n'apparaît plus après, ni en master, ni en emploi ou en recherche, devrait être un objectif important de l'équipe de direction de la mention.

Une attention plus soutenue devrait être portée aux documents de valorisation du diplôme (fiche RNCP, avec notamment la mise à jour des codes du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (codes ROME) et de l'ADD).